

## Organisation des groupes cliniques de GMV2

Comme vous le savez certainement, les représentants au Conseil des Etudes ont obtenu le maintien de la constitution des groupes cliniques de GMV2 "par affinité", pour l'année académique 2009-2010.

La répartition des étudiants dans ces groupes nécessite une très grande rigueur.

L'année académique comporte 28 semaines de clinique donc chaque groupe clinique sera composé d'environ 10-11 étudiants (**attention** : ceci n'est qu'une **estimation**). Toutes les cliniques et paracliniques se feront par groupe clinique entier.

- Le nombre exact d'étudiants par groupe sera communiqué à l'issue de la proclamation de seconde session (myULg) le jeudi 10 septembre 2009 à 11h.
  
- **Le jeudi 10 septembre 2009 : de 11h à 15h**  
Un membre de chaque groupe m'enverra par mail :
  - les **noms** des étudiants du groupe
  - leur **adresse e-mail** student ULg (elle devra être fonctionnelle) et celle-ci **seulement**
  - un **numéro de téléphone** auquel ils seront accessibles les **10, 11 et 12 septembre**

*Attention : adresse unique pour les mails : [olevrard@student.ulg.ac.be](mailto:olevrard@student.ulg.ac.be)*  
Une réponse sera envoyée par mail à l'ensemble du groupe le plus rapidement possible.

**Attention : à partir de 15h, plus aucune proposition de groupes ne sera acceptée** et les étudiants n'ayant pas envoyé leurs affinités seront répartis par ordre alphabétique.
  
- **Le jeudi 10 septembre 2009 vers 18h**  
Les groupes seront verrouillés et envoyés aux différents services cliniques. Plus aucune modification ne sera acceptée.  
Ils seront également affichés sur le site de la Faculté.
  
- **Le mardi 15 septembre 2009 à 8h30**  
Le carrousel clinique commence et **chaque étudiant est susceptible de devoir assurer une garde en clinique**.

Cette façon de procéder peut sembler compliquée mais disposant de très peu de temps entre la proclamation et le début des cliniques, elle est impérative et nécessaire.

Attention : s'il y a le moindre problème dans l'organisation de ces modules (non respect des délais, trop de changements, insuffisance de groupes par affinité, ...), la formation des groupes sera faite par le secrétariat des étudiants et donc par ordre alphabétique (comme en GMV1) et aucun recours ne sera plus possible.